



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze novembre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 22  
Pouvoirs : 6  
Absent : 1

Date de la convocation : 8 novembre  
2023

**PRÉSENTS:** MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, BEUGIN Valérie, LARDON Jean-Yves, GARNIER Béatrice, MINEREAU Dominique, GAUTHIER Guillaume, VERDUZIER Kevin, BARREAULT Mireille, MOREAU Laurent, GRIFFON Gaëlle, CROC Bertrand, GOHIER Monique, SULLI Bruno, DEBIAIS Viviane, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**

DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD  
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT  
VERDUZIER Jean-Bernard représenté par K  
VERDUZIER  
PIAULET Christine représentée par B SULLI  
MASSONNEAU Bruno représenté par V DEBIAIS  
ROBIN Nadia représentée par F ROYER

**ABSENT :** GABIGNON Christophe

**Secrétaire de séance :** Dominique CHALLOT

### DELIBÉRATION N°146

Rapporteur : Dominique CHALLOT

### OBJET : AUTORISATION REMBOURSEMENT M BERTRAND CROC – BUDGET COMMUNE

Par délibération du 4 avril 2023, le conseil municipal a approuvé le budget principal de la commune.

**Il est rappelé qu'un minibus a été acheté** pour les déplacements des structures d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse.

Le véhicule étant à Diemeringen en Alsace, il était nécessaire qu'une personne de la collectivité se déplace pour vérifier le bon état du minibus et s'assure ainsi de l'effectivité de la dépense.

Monsieur CROC, 7ème adjoint, a été désigné par M le Maire pour se rendre sur place le 16 octobre 2023, faire les vérifications nécessaires et ramener le véhicule.

Les frais liés à ce déplacement (transports SNCF, frais de restauration ...) ont été avancés par Monsieur CROC.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de **rembourser ces frais à Monsieur CROC pour un montant de 303,81€**, toutes dépenses comprises, sur le budget principal "Commune".  
Pour information, l'entreprise Diestrich avait proposé de livrer le véhicule. Le coût de la livraison était de 1 098€ HT (1 317,60€ TTC).

Monsieur CROC a fourni tous les justificatifs nécessaires pour permettre le remboursement des sommes cumulées induites par ce déplacement à hauteur de 303,81€.

---

**VU** la délibération du 4 avril 2023 approuvant le vote du budget primitif de la commune et des crédits ouverts en vue de l'achat du minibus sur l'exercice 2023,

**Considérant** la volonté communale de désigner Monsieur CROC pour s'assurer de l'effectivité de la dépense en vue de l'acquisition du minibus,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve** le remboursement à M CROC des frais liés à son déplacement à Diemeringen, sur le budget commune pour un montant de 303,81€,
- charge** M le Maire de son exécution.

<b>VOTE</b>
<b>UNANIMITÉ</b>

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le 17 NOV. 2023
